

XXXVI.

On ne sait rien du sort qu'éprouvèrent les compagnons de captivité du Sieur de Normanville, que nous avons vus prisonniers des *Onneyouts* et des *Agniers*; mais on trouve, dans les lettres de noblesse accordées pour la seconde fois à la famille Godefroy, en 1685, que le Sieur de Normanville fut brûlé chez les Iroquois.

Des lettres de noblesse avaient été premièrement accordées au Sieur Jean Godefroy, en 1668; mais ces lettres, avant de valoir, devaient être enregistrées au Parlement de Paris ou au Conseil de Québec; or on ne sait si ces lettres furent perdues; mais toujours est-il qu'on ne les trouva plus et que de nouvelles lettres furent accordées à René Godefroy de Tonnancourt, petit-fils de Jean Godefroy, et que, dans ce document, on dit que ces titres lui sont donnés en récompense des services rendus à la colonie par sa famille et notamment par son aïeul, Jean Godefroy, ses frères et ses dix enfants; et il est spécialement dit que le frère de Jean Godefroy, le Sieur de Normanville, a été pris par les Iroquois et "attaché au poteau et brûlé."

Un autre Monsieur Godefroy prit le nom de Normanville. Cette famille Godefroy est la source des familles de Tonnancourt, de Saint-Paul, de Lincot et de Normanville. Toutes ces maisons canadiennes, comme on le voit, eurent de nombreux descendants.

Une petite digression sur les institutions municipales du temps ne sera pas sans intérêt. On a vu que les villes de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal élisaient chacune un syndic, dont les fonctions étaient analogues à celles de nos maires actuels. Le *Journal des jésuites* de 1653 nous dit que, cette année, on élit dans les côtes des adjoints au syndic de Québec et voici les circonscriptions désignées dans ce document avec les noms des adjoints élus par les habitants :

Côte Sainte Geneviève, adjoint,	M. de Tilly.
Côte de Québec,	Denis.
Côte de N.-D. des Anges,	de la Mêle.
Côte de Beauport,	Guil. Peltier.
Côte de la Longue-Pointe,	Frs. Bédanger.
Cap Tourmente,	Pierre Picard.
Côte de Lauzon,	Buisson.

La côte de la Longue-Pointe renfermait l'Ange-Gardien et le Château-Richer. Le sieur Buisson, élu adjoint de Lauzon, épousa une sœur du sieur Jean Joliette et il obtint la concession de ce petit fief de Vincennes, inclus aujourd'hui dans la paroisse de Beaumont; de là son fils et son petit-fils prirent le nom de Buisson de Vincennes. Un des descendants de cette famille alla servir dans la Louisiane et fut chargé du commandement d'un petit fort de l'intérieur qui tomba au pouvoir des Sauvages, malgré l'héroïque défense du commandant Buisson de Vincennes et de sa petite troupe. Le lieu prit du nom du brave officier le nom de Vincennes et c'est aujourd'hui le site de la capitale de l'état de l'Indiana qui a conservé, en devenant une ville importante, ce nom tout canadien de Vincennes.

Nos villes du Canada n'étaient pas considérables à cette époque de 1653; Mlle Bourgeois, arrivée cette année, dit n'avoir remarqué que 5 à 6 maisons dans la Haute-Ville et deux magasins dans la Basse-Ville. On peut dire qu'il y avait en tout alors dans l'étendue de Québec environ 20 maisons; mais elles étaient nombreusement peuplées.

À la suite des événements extraordinaires que nous avons racontés plus haut, l'armée iroquoise se débanda. Plusieurs chefs iroquois suivirent de près le vieux chef *Aouatté*, à Québec, pour traiter des conditions de paix.

Les *Agniers* paraissent avoir été engagés à demander la paix par l'attitude prise par les autres tribus iroquoises des *Onnontagués* des *Onneyouts* des *Goiogouins* et des *Tsonnontouans*. Les *Agniers* étaient les plus voisins du Canada et des colonies hollandaises et ils traitaient facilement et directement avec les Hollandais; il n'en était point ainsi pour les autres tribus qui auraient eu beaucoup plus d'avantages à venir directement traiter avec les Français, en suivant le grand fleuve, que de transporter par terre ou au moyen de nombreux portages leurs effets, pour l'aller et le retour. De plus, les tribus iroquoises de l'Ouest étaient en guerre avec la nation des *Eriés*: cette nation, qui ne comptait que 2,000 guerriers à peu près, était très-redoutable par la bravoure et l'habileté de ses guerriers qui étaient les meilleurs archers de toute l'Amérique.

Ce furent donc les *Onnontagués*, habitants des bords du lac *Onnontaga* (dans l'état actuel de New-York) qui d'abord parlèrent de paix et envoyèrent des ambassadeurs à Québec. Les *Agniers*,

il est probable, furent entraînés à demander la paix un peu malgré eux. Quoiqu'il en soit, les ambassadeurs furent bien reçus, bien qu'on n'eût pas beaucoup de confiance dans la bonne foi des Iroquois.

Les ambassadeurs arrivèrent à temps pour être témoins d'une grande cérémonie religieuse, à l'occasion d'un jubilé. Depuis l'origine de la colonie, les Pères Jésuites avaient joui de tous les pouvoirs spirituels suffisants; mais une nouvelle question se présentait: il s'agissait de recevoir les vœux d'obéissance de religieuses à qui on avait à accorder la vêtore, et il fallait que ces vœux s'adressassent à un chef hiérarchique. Le Père Vimont, supérieur des Jésuites, s'adressa à Rome, et il fut décidé que l'Archevêque de Rouen était le chef ecclésiastique de la Nouvelle-France. Le premier acte d'autorité de l'Archevêque de Rouen fut de faire publier, au mois d'août 1653, un jubilé qui fut célébré peu après.

Ces fêtes du jubilé, auxquelles assistèrent les ambassadeurs *agniers* et *onnontagués* eurent lieu avec toute la pompe possible. La population de toute la colonie pouvait être alors de 2,000 âmes, et on réunit à Québec pour les fêtes du jubilé 400 miliciens qui assistèrent en armes à la procession du Saint-Sacrement. Les Sauvages étaient émerveillés de tout ce qu'ils voyaient; mais ce qui les étonnait le plus c'était les religieuses, ou, comme ils les appelaient, les *filles blanches*.

Les Français désiraient la paix; les guerres continuelles épuisaient la colonie et empêchaient les colons de jouir en paix de l'abondance que pourrait leur procurer leur travail dans un pays nouveau, fertile et plein de ressources de toutes sortes, comme le remarque la Mère de l'Incarnation. D'un autre côté, les Iroquois étaient fatigués de ces guerres qui avaient fait périr un grand nombre de leurs guerriers, et probablement que, depuis plusieurs années, les vieillards eussent conclu la paix, si ce n'eût été des imprudences et de l'insubordination des jeunes gens. Dans cette république sans ordre des Iroquois, il était difficile d'obtenir l'obéissance de la part d'une jeunesse sans foi ni loi, livrée à tous ses caprices et à tous ses mauvais instincts. Toutes ces considérations expliquent bien cette détermination soudaine prise par les chefs iroquois et la promptitude des Français et des Hurons à entrer en négociation avec un ennemi si astucieux et si perfide.

Dans l'automne de 1653, M. de Maisonneuve, absent depuis deux ans, revint avec une centaine de colons destinés à remplacer ceux que la guerre avait moissonnés et à renforcer sa colonie de Montréal. — Mlle Mance avait reçu 40,000 francs de Madame de Bullion pour son hôpital: elle crut qu'il importait de consacrer la moitié de cette somme à aider M. de Maisonneuve dans ses efforts pour recruter des colons et celui-ci obtint le consentement tacite de la donatrice à cet effet. Le gouvernement de Montréal avait donc levé des hommes dans l'Anjou et le Poitou et, après une traversée dans laquelle il avait perdu huit de ses colons, il arriva à Québec avec une centaine d'hommes.

Avec M. de Maisonneuve arrivait au Canada une sainte fille dont le nom ne doit être prononcé dans ce pays qu'avec vénération: Mlle. Marguerite Bourgeois. Mlle Bourgeois était née à Troie, en Champagne, et elle avait vécu chez la sœur de M. de Maisonneuve: c'est là qu'apprenant des nouvelles du Canada, elle forma le projet de venir se consacrer à Dieu sur ces lointains rivages. Elle faisait partie d'une congrégation de filles formée par les religieuses de la Congrégation Notre-Dame; cette société existe encore à Paris à l'établissement dit des *Oiseaux*, fondée par le vénérable Père Fourrier; elle se consacrait et se consacre encore à l'éducation des filles.

Mlle Bourgeois venait en la Nouvelle-France pour s'y consacrer à l'éducation des jeunes filles et elle fut la fondatrice d'une maison dont les succursales couvrent aujourd'hui le pays.

M. de Lauzon aurait bien voulu engager M. de Maisonneuve à laisser à Québec une partie de ses colons; mais celui-ci, comme la première fois qu'il mit le pied en ce pays, répondit qu'il n'était que l'agent d'une Compagnie et le chargé d'affaires de personnes qui lui avaient ordonné de consacrer tous les moyens mis à sa disposition au progrès exclusif de la colonie de Montréal, et il se rendit à son poste avec son monde.

En même temps que les ambassadeurs *onnontagués* et *agniers* venaient à Québec pour y traiter de la paix avec les Français, ils s'employèrent secrètement à tâcher de convaincre les Hurons de les joindre et de remonter avec eux pour aller habiter leur pays, afin de ne faire, comme ils disaient dans leur langage figuré, qu'une seule cabane. Dans cette négociation avec les Hurons, les *Agniers* et les *Onnontagués* se faisaient opposition, car chaque tribu voulait avoir les Hurons. Ceux-ci, ne sachant trop que penser de ces